

COLLOQUE

LES RELATIONS D'ACCORD DANS LA SYNTAXE DU FRANÇAIS

UNIVERSITE DE FRIBOURG (SUISSE)

25 & 26 SEPTEMBRE 2014

LE THEME

Les études spécifiquement consacrées à la syntaxe des accords en français sont rares et déjà anciennes [Blinkenberg 1950 ; Fauconnier 1974 ; Béguelin & Berrendonner 1995]. Dans les travaux récents, cette question est abordée surtout dans une perspective de formalisation [Ben Amor 2000], de linguistique contrastive [*Faits de langue* 8], ou de processus d'acquisition, si bien que l'on manque de connaissances empiriques sur la réalité des phénomènes d'accord, et sur leur extension dans les corpus. Le but du colloque est d'établir un état de la question, et de mettre en lumière les pistes de recherche actuellement ouvertes.

En principe, l'étude des aspects purement orthographiques (respect ou non de la norme, acquisition des règles en milieu scolaire, etc.) n'entre pas dans le cadre de ce colloque. L'observation et l'analyse des pratiques graphiques ne seront pertinentes que dans la mesure où elles fournissent des indications concernant les contraintes proprement syntaxiques, constitutives du système de la langue.

Au nombre des questions que soulève la description grammaticale des accords, on peut entre autres mentionner les suivantes :

- Que nous apprennent les corpus de français parlé sur les contraintes d'accord, à travers la pratique effective des sujets parlants ?
- Aspects morfo-sémantiques : comment sont structurés les paradigmes morphologiques (classes d'affixes ou autres) impliqués dans les contraintes d'accord ? Quelles valeurs sémantiques oppositives y sont marquées ?
- Typologie syntaxique des accords : faut-il ou non traiter différemment les contraintes d'accord selon le domaine syntaxique dans lequel elles opèrent (à l'intérieur des syntagmes nominaux, entre sujet et verbe dans la proposition, etc.) ?
- Plus généralement, quels sont les points communs et les différences entre les relations dites d'accord et les autres contraintes syntaxiques de concordance (temporelles, modales, « accords en négation », etc.) ?
- Rôle des éléments zéro et des positions vides dans les phénomènes d'accord ?
- Accords « *ad sensum* » et désaccords formels : à quel niveau de structure (syntaxique, sémantique, discursive) doivent-ils être décrits ?

- Accords vs contraintes discursives : comment décrire la propagation / non propagation de certaines marques d'accord dans le discours, au-delà des limites de l'énoncé (dans le cas des anaphores pronominales, p. ex.)
- Aspects diachroniques et variationnels : les contraintes d'accord sont-elles stables ou non ? ont-elles évolué au fil du temps, et si oui comment ?

APPEL A COMMUNICATIONS

Le temps alloué à chaque communication est de 45 minutes (exposé + discussion).

Les propositions de communication (résumé de deux pages maximum, bibliographie comprise) doivent être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante :

colloque-accord@unifr.ch
avant le 15 février 2014

Elles feront l'objet d'une évaluation anonyme par les soins du comité scientifique, qui les sélectionnera en fonction de leur pertinence pour le thème, de leur originalité, et de leur apport en connaissances empiriques.

Notification d'acceptation : le 15 Mars 2014.

Comité d'organisation :

Alain Berrendonner, Géraldine Zumwald et Frédéric Gachet
(Université de Fribourg)

Comité scientifique :

Marie-José Béguelin (Université de Neuchâtel)
Alain Berrendonner (Université de Fribourg)
Bernard Combettes (Université de Lorraine)
Gilles Corminboeuf (Université de Neuchâtel)
Jeanne-Marie Debaisieux (Université Paris III)
José Deulofeu (Université d'Aix-Marseille)
Frédéric Gachet (Université de Fribourg)
Claude Muller (Université de Bordeaux)
Sophie Prévost (CNRS / ENS Paris)
Dominique Willems (Université de Gand)
Géraldine Zumwald (Université de Fribourg)

Conférenciers invités pressentis :

Aidan Coveney et/ou Damien Gaucher (University of Exeter)
Denis Creissels (Université de Lyon II)
Élisabeth Stark (Universität Zürich)